



Les photos sont elles des preuves?

Par **nenette39**, le **19/03/2010** à **13:25**

Bonjour,

J'ai par colère mis une gifle sur le visage à mon beau fils de 12 ans qui m'avais manquer de respect , il a été se plaindre vers sa mère qui a pris des photos et a décider de porter plainte qu est ce que je risque?

Par **Tisuisse**, le **19/03/2010** à **16:13**

Bonjour,

A mon avis, non, les photos ne peuvent en aucun cas servir de preuve sauf si ces photos ont été prises par des enquêteurs sur demande du Procureur dans le cadre de l'instruction. Les photos prises par la mère ne lui seront pas d'une grande utilité devant un juge.